



Aménagements mobilier à titre indicatif

Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques ou d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'éxécution.

Les soffites et faux plafonds sont dessinés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.



S.C.C.V FRANCOIS PREMIER
5 Ruelle RONCEREAU,
Res. MARC AURELE - BAT A - APT 16
97400 SAINT-DENIS



Résidence FRANÇOIS PREMIER

45, rue Mazagran - 97400 Saint Denis



PLAN DE REPERAGE

R+8





Logement 45 (T1)

K · O	Logo	
Séjour/ Entrée/ Dgt.		25,80 m²
Salle d'eau		3,70 m²
Surface intérieure		29,50 m²
Varangue		11,00 m²
Surface int. + Varangue		40,50 m²
Terrasses couvertes		7,00 m ²
Terrasses non couvertes		6,70 m ²
SURFACE TOTALE		54,20 m²

Edité Mars 2024